cfa SOCIAL, MÉDICO-SOCIAL ET SANITAIRE
Centre Val de Loire SMS

21 Bis rue de la Vallée Maillard
41000 BLOIS
tél : 02 36 41 12 18

contact@cfasms.fr

# ATTESTATION DE PROMESSE D'EMBAUCHE EN CONTRAT D'APPRENTISSAGE

**À retourner par mail apprenti@cfasms.fr 2 semaines avant la date limite de rentrée**

Attestation OBLIGATOIRE pour confirmer l'entrée en formation
*(Sous réserve de places disponibles)*

Nom du responsable de l'établissement : ……

Nom de l'établissement : ……

Adresse **d'exécution du contrat** : ……

Effectif total de l'entreprise (nombre de salariés tous établissements confondus - SIREN) :……

SIRET **(lieu d'exécution du contrat)** : …… OPCO : ……

Convention collective (IDCC) : _ _ _ _ Code APE : _ _ _ _ _

Téléphone : _ _ . _ _ . _ _ . _ _ . _ _ Mail : ..... ……

***Interlocuteur pour la mise en place du contrat*** *(Nom – prénom)* :……

Téléphone _ _ . _ _ . _ _ . _ _ . _ _ Mail ..... ……

S'engage à recruter en contrat d'apprentissage, pour la durée de la formation prévue,

Mme/ M. ……

Mail : ……..Téléphone : ……..

**Formation envisagée** :……**UFA (Site de formation) :** ……

**Date d'embauche prévue le** : _ _ / _ _ / _ _ _ _ **Date de fin de contrat prévue le :** _ _ / _ _ / _ _ _ _

Le déclenchement du contrat d'apprentissage est soumis :

- A **l'inscription du candidat** auprès du centre de formation partenaire (sauf pour aide-soignant, Ambulancier et Auxiliaire de puériculture),
- Aux **résultats d'admissions** en formation du candidat (BPJEPS, DE JEPS, ES, ETS, EJE, ASS, IDE, CIP)
- Au passage du **positionnement** (AES, TMA, ME, BPJEPS, DE JEPS, CAFERUIS, CAFDES)
- A l'obtention du BAC (ou niveau équivalent) pour les diplômes du supérieur

*L'employeur s'engage à assurer la formation pratique de l'apprenti en lui confiant des tâches ou missions en cohérence avec le référentiel du diplôme*

***"Dans le cadre de la Réforme du financement de l'apprentissage annoncée par la Ministre du Travail, une participation financière obligatoire de 750 euros est instaurée, à compter du 1er juillet 2025, pour chaque contrat d'apprentissage signé par un employeur privé avec un apprenti préparant un diplôme ou un titre de niveau 6 ou plus." Pour plus d'informations :*** Décret n° 2025-585 du 27 juin 2025 relatif à la prise en charge des actions de formation par apprentissage - Légifrance

Fait à..... , le……

Cachet de l'entreprise,
Nom et fonction du signataire